

PROJET DE RÈGLEMENT 2024-1430-03A

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-1430 DU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE CHAMBLY

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Règlement 2020-1430 du Plan d'urbanisme de la Ville de Chambly

Article 1

L'article 4.1 du règlement du Plan d'urbanisme 2020-1430 est modifié par le remplacement de la carte des grandes affectations par la carte suivante :



Article 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Alexandra Labbé, mairesse

M^e Nancy Poirier, greffière

INITIALES DE LA
MAIRESSE

INITIALES DE LA
GREFFIÈRE

**CHAMBLY****PROJET DE RÈGLEMENT 2024-1430-03A****MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-1430 DU PLAN D'URBANISME DE LA
VILLE DE CHAMBLY****CERTIFICAT**

Avis de motion donné le :	5 novembre 2024
Adoption du projet de règlement le :	5 novembre 2024
Avis public de consultation :	6 novembre 2024
Assemblée publique de consultation :	14 novembre 2024
Adopté final :	3 décembre 2024
Approbation de la MRC le :	24 Janvier 2025
Publié conformément à la Loi le :	2025

Alexandra Labbé, mairesse

M^e Nancy Poirier, greffière

INITIALES DE LA
MAIRESSE

INITIALES DE LA
GREFFIÈRE